

La lettre Cofrac

#28

novembre 2007

À la une

Les frontières de l'accréditation

Force est de constater qu'aujourd'hui on sollicite de plus en plus souvent le Cofrac lorsqu'il s'agit d'établir la confiance en garantissant la compétence d'organismes qui effectuent des opérations de contrôles, essais, analyses ou certifications de toutes natures. Ces sollicitations émanent aussi bien des pouvoirs publics que des opérateurs privés et concernent une immense variété de domaines, allant de la mécanique à l'agro-alimentaire en passant par les technologies de l'information ou les diagnostics immobiliers. La liste exhaustive section par section est disponible sur <http://www.cofrac.fr>. Cette situation, au demeurant flatteuse pour les équipes du Cofrac, résulte à la fois de la politique des pouvoirs publics français, en ligne avec la future réglementation européenne, et de la notoriété grandissante de la notion d'accréditation. Il nous faut cependant rester collectivement vigilants et raison garder.

En effet, si l'on n'y prend pas garde, cette tendance pourrait conduire à « mettre l'accréditation à toutes les sauces ». Or, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion maintes fois de le dire et de l'écrire, l'accréditation n'est pas une panacée. La définition des limites d'applicabilité de l'accréditation a d'ailleurs

déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive dans les *fora* internationaux (ILAC, IAF, ISO) et, tout récemment, EA a tenu un « workshop » d'une demi-journée avec pour sujet « what is accreditable ? ».

Il faut souligner également que cette question s'inscrit dans le contexte des relations (parfois tendues) entre accréditeurs et accrédités. Je citerais pour mémoire que certains certificateurs se sont permis de délivrer des certificats de conformité aux normes ISO/CEI 17025 ou ISO 15189 qui sont dédiés à l'accréditation des laboratoires et qu'il n'y a pas encore très longtemps, certains accréditeurs faisaient explicitement référence à la norme ISO 9001 dans leurs attestations d'accréditation.

Il est indispensable qu'il n'y ait aucune concurrence ni aucune confusion entre accréditation et certification, d'où la nécessité de définir clairement les frontières de l'accréditation et ce, en parfait accord avec toutes les parties intéressées.

Si l'objectif est clair, les moyens de l'atteindre sont moins simples qu'il n'y paraît de prime abord.

Une première approche consiste à essayer de préciser, peut-être d'une manière un peu philosophique, la notion d'accréditation en

ne se contentant pas de la définition laconique et trop peu précise que nous en donne la norme ISO/CEI 17000.

Cette approche, théoriquement idéale, s'avère difficile et certains préconisent aujourd'hui une approche moins œcuménique mais plus pragmatique qui consiste à établir une liste positive et révisable des activités qui peuvent être accréditables.

On s'accorde d'ailleurs déjà sur la liste des activités dites d'attestation de la conformité qui figure dans la norme ISO/CEI 17011 (essais, analyses, inspections, certifications de systèmes, de personnes et de produits/services/processus, plus étalonnages) complétée par les activités connexes qui leur servent de support : prélèvements/échantillonnages, organisations de campagnes de comparaisons interlaboratoires et productions de matériaux de référence avec valeurs « certifiées ».

Le travail est en cours de manière conjointe au sein d'ILAC et d'IAF.

Gageons qu'il débouchera rapidement sur un document consensuel permettant de clarifier la situation et d'éviter de longues discussions, voire d'inutiles conflits. ■

◁ DANIEL PIERRE ▷ DIRECTEUR GENERAL

■ Trois questions à Guy Tuffery...

Président de la Commission technique d'accréditation (CTA)
Agroalimentaire du Cofrac de novembre 2001 à octobre 2007

La Lettre Cofrac Après une longue expérience dans le monde de l'accréditation et plusieurs mandats successifs à la tête de la CTA Agroalimentaire du Cofrac, vous venez de laisser votre poste à Marie-Philippe Seiller. Quel regard portez-vous sur ces années passées et le travail effectué au sein de cette commission ?

Guy Tuffery Je crois tout d'abord que l'évolution des pratiques de travail, l'implication et l'assiduité jamais démenties des membres de la commission et la mise en place des moyens d'ingénierie appropriés ont constitué des facteurs indéniables d'accélération dans le traitement des dossiers d'accréditation. Ce que j'ai vécu avec la commission s'est accompagné d'une formidable explosion du besoin quantitatif d'accréditation, mais aussi de la diversité des sujets appréhendés et de la complexification des évaluations. Ceci a conduit logiquement au développement des compétences nécessaires et à la révision des pratiques.

Cela dit, malgré l'apparition de nouveaux domaines tels que les OGM ou la biologie moléculaire, les priorités n'ont pas fondamentalement changé car beaucoup de thèmes sont récurrents et ne sont pas devenus obsolètes. Par exemple, les maladies animales qui sévissaient il y a 20 ou 30 ans existent encore et le Cofrac a dû et su accompagner ou même précéder ces évolutions. Quant au travail proprement dit, je voudrais souligner ici que j'ai toujours constaté au sein de la commission beaucoup de rigueur, mais de la « bonne » rigueur : la rigueur sans la raideur en quelque sorte !

Cet esprit rigoureux est indispensable pour assurer la pertinence, la justesse et la justice des avis proposés au Directeur Général du Cofrac. Les enjeux liés aux

essais et aux analyses sont tels, notamment en matière de santé publique et de sécurité alimentaire, que toutes les propositions de décisions d'accréditation doivent être éclairées par la confiance partagée entre les membres de la CTA sur la compétence et la capacité à progresser du laboratoire. Tout cela implique des liens très étroits tissés avec le temps entre les membres de la commission, avec les permanents du Cofrac, une mémoire collective fidèle des cas déjà traités, une vraie jurisprudence. La CTA est une construction humaine passionnante, pour résumer : que du bonheur !

La Lettre Cofrac De façon générale et au-delà du cadre de la CTA proprement dit, quels sont les changements majeurs que vous avez pu observer ayant eu une influence sur le monde de l'accréditation et son environnement ?

Guy Tuffery Le premier constat, c'est un renforcement du besoin de confiance et de garanties très sensible à l'égard des produits et des services qui passe de plus en plus par le recours au laboratoire et à l'accréditation. Corrélativement, cela s'accompagne d'une meilleure compréhension de l'accréditation et de ce qu'elle recouvre, même si une certaine confusion perdure entre la certification et l'accréditation.

Après, c'est le phénomène de l'explosion des réseaux de laboratoires d'essais, ce qui a bien évidemment une influence sur la manière d'accréditer. On doit à la fois suivre cette évolution des laboratoires en réseaux et accompagner les nouveaux domaines qui nécessitent des compétences nouvelles pour accréditer. On aurait pu croire que les programmes d'accréditation « à la française » allaient disparaître mais, finalement,

c'est tout le contraire qui s'est produit. En effet, s'ils peuvent paraître assez figés, le grand avantage de ces programmes est qu'ils permettent de définir exactement la compétence du laboratoire pour une analyse donnée. Cela n'a toutefois pas empêché l'apparition des portées flexibles. Je vois donc deux systèmes voués à cohabiter : celui qui comprend les documents d'exigences spécifiques d'accréditation pour les analyses officielles, et un autre pour tout ce qui est flexible et dans lequel on éprouve encore des difficultés pour évaluer et valider les méthodes d'essais, notamment pour les laboratoires qui sont en innovation permanente.

La Lettre Cofrac En conclusion, êtes-vous optimiste sur le devenir de l'accréditation en France mais aussi à l'étranger ?

Guy Tuffery Même si je reste persuadé que les niveaux d'accréditation ne sont pas toujours comparables dans le monde et qu'une meilleure harmonisation devra encore se faire, je suis relativement optimiste pour l'Europe et je crois qu'*in fine* ce sera le commerce, comme souvent, qui réglera sans doute une grande partie de la question. Je pense qu'il sera de plus en plus difficile pour un laboratoire français de travailler hors du cadre de l'accréditation, notamment pour être éligible aux marchés publics d'analyses.

Pour les échanges intérieurs, la demande sociale vers toujours plus de garanties sur les produits et les services ne pourra être satisfaite qu'à partir des essais et analyses accrédités seuls capables de donner confiance.

Il faut redécouvrir « la qualité gratuite », retrouver le goût du travail bien fait. Car la vraie politique qualité, c'est d'avoir la qualité pour politique ! ■

I Certification

AG des évaluateurs qualitatifs et techniques de la section Certification de produits et services (CPS)

Le 14 septembre dernier, la section Certification de produits et services a tenu son assemblée générale annuelle d'évaluateurs qualitatifs et techniques à l'Holiday Inn, rue de Lyon, à Paris.

Cette assemblée qui a réuni une vingtaine de participants, associe les présidents de Commissions permanentes d'accréditation (CPA) « Produits agroalimentaires » et « Produits industriels et services ». « Une fois par an, cela nous permet d'échanger de façon croisée entre nous », explique Nathalie Savéant, responsable de la section Certification de produits et services : à la fois entre membres de la structure permanente, membres des instances (CPA) et évaluateurs tous confondus, mais aussi entre évaluateurs qualitatifs et évaluateurs techniques qui, d'ordinaire, ne se rencontrent pas forcément sur le terrain.

Tenant compte des suggestions et des souhaits majoritairement exprimés à l'issue de l'édition 2006, les pratiques d'accréditation ont été traitées le matin, cette année, et non plus l'après-midi, consacrée au partage d'informations concernant les évaluateurs plus directement. La matinée a donc pu être largement dédiée aux retours d'expérience émanant aussi bien des organismes de certification que de la structure permanente du Cofrac, ou encore de ses instances d'avis qui constituent les commissions. À la suite de différents commentaires et suggestions d'amélioration émis en séance ou recueillis au préalable, le rapport d'évaluation a notamment été l'objet de modifications qui se sont faites en direct avec l'ensemble des parties prenantes. « Ce fut aussi l'occasion de présenter et d'étudier les nouvelles modalités de traitement des écarts et un certain nombre de documents créés ou révisés », indique Nathalie Savéant.

L'après-midi, Karine Vincent, responsable Qualité et Évaluateurs du Cofrac, est intervenue pour faire un point sur la gestion des évaluateurs, qui a également été revue. Le nouveau système d'information du Cofrac a aussi fait partie des sujets abordés lors de cette demi-journée, tout comme les nouveaux référentiels d'accréditation, leurs guides d'application et les développements en cours sur les nouveaux schémas à venir.

De façon constante, et en dépit de quelques suggestions visant à disposer d'un support documentaire plus concis, le questionnaire de satisfaction retourné par les participants à la fin de cette journée fait état d'un niveau d'appréciation largement

positif tant sur le choix du lieu, que sur la durée, les sujets traités, la nature des intervenants ou encore le temps de parole laissé à chacun. Plusieurs participants ont ainsi noté positivement l'intervention nourrie des présidents de CPA qui se sont exprimés. Tous ont signalé le caractère profitable de telles réunions.

Au bilan positif de cette journée, Nathalie Savéant ajoute que le niveau général de nombre de remarques ou suggestions fait qu'elles peuvent être transposables d'une section à une autre, de Certification de produits et services (CPS) en Certification d'Entreprises et de personnels et Environnement (CEPE) ou vice-versa, ce qui participe à l'harmonisation des pratiques.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'AG Évaluateurs qualitatifs et techniques 2008 qui se tiendra, une fois n'est pas coutume, à l'Holiday Inn, rue de Lyon, à Paris le 19 septembre 2008. À vos agendas !

I Communication

Création d'un nouveau logo en section Certification d'Entreprises et de personnels et Environnement

Un nouveau logotype décliné « Qualification d'entreprises » a été créé, pour les organismes de qualification d'entreprises accrédités selon la norme NF X 50-091 (voir ci-contre). Outre le logo générique Cofrac, les logotypes déclinés sont donc désormais au nombre de onze et se répartissent comme suit : un en section Inspection, six en sections Certification

(Certification de produits agricoles & alimentaires, Certification d'entreprises & de personnels, Environnement, Certification de produits industriels, Qualification d'entreprises et Certification de services), et quatre désormais en section Laboratoires (Essais, Étalonnage, Comparaisons interlaboratoires et Métrologie légale). ■



Ressources

Profils

Docteur en biologie, **Pascale Garnier** a longtemps travaillé dans la recherche avant de rejoindre le Cofrac. Aux côtés de Robin Leguy, elle gère les accréditations des laboratoires de biologie médicale. Elle intervient également sur le secteur de la santé animale.

Jeune ingénieur en instrumentation et mesures, **Antoine Verdier** a travaillé dans le secteur de la certification d'instruments de mesure avant d'intégrer le pôle Mécanique. Il a pris en charge l'accréditation de laboratoires d'étalonnage dans les domaines force-couple, pression, masse, pesage et de laboratoires procédant à la vérification d'équipements d'essais mécaniques.

Également ingénieur en instrumentation et mesures, **Yvan Lehot** occupait quant à lui des fonctions de responsable d'un service de métrologie dans le secteur de l'industrie automobile avant d'intégrer le pôle Mécanique. Il est chargé de l'accréditation des activités d'étalonnage en débitmétrie liquide, de mesurage statique des volumes et de vérification des instruments de mesure réglementés.

Événement

5^e forum Accréditation et laboratoires

Le 10 janvier prochain aura lieu la cinquième édition du forum dédié aux laboratoires organisé par le Cofrac au Palais Brongniart, place de la Bourse à Paris (75002).

Le programme et les inscriptions sont accessibles en ligne jusqu'au 3 janvier 2008 sur notre site Internet depuis la page d'accueil www.cofrac.fr

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter mireille.atamian@cofrac.fr ou laurent.roullot@cofrac.fr ■

Vu-lu

Biologie libérale européenne
Novembre 2007

«...c'est en biologie médicale que le pôle Biologie-Biochimie du Cofrac reçoit le plus de demandes d'accréditations initiales... » ■

Le Figaro Économie
2 novembre 2007

«...les diagnostiqueurs doivent être certifiés par l'un des organismes accrédités... » ■



Nominations

Inspection

Daniel Ollivier, Consuel, a rejoint le comité de section depuis le 4 octobre 2007.

Guy Eveilleau, président du Syndicat national des contrôleurs de réseaux d'assainissement, a rejoint le comité de section depuis le 4 octobre 2007.

Patrick Baguet, Bureau de la réglementation incendie et des risques de la vie courante (BRIRVC), Direction de la défense et de la sécurité civile, a rejoint le comité de section depuis le 22 octobre 2007 en remplacement de François Brochart. ■

Certification d'Entreprises et de personnels et Environnement

Catherine Puechmaille, Gaz de France, Direction de la recherche, a rejoint le comité de section depuis le 22 octobre 2007 en remplacement de Bernard Valette.

Jean Souchet, Solvay France, a rejoint le comité de section depuis le 22 octobre 2007. ■

Calendrier

Réunions Cofrac

Décembre

4 Comité de section Certification de produits et services

7 Comité de section Inspection

11 Comité de section Certification d'Entreprises, de personnels et Environnement

18 Conseil d'administration

Janvier

10 Forum Accréditation et Laboratoires, Paris

Réunions internationales

Décembre

ILAC

3-5 WADA Comité Laboratoires, Montréal

11 ESVD Symposium européen pour l'accréditation des laboratoires médicaux, Athènes

ILAC/IAF

2-7 APLAC Assemblée générale, Kuala Lumpur